



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 13 Janvier 2026 – 18h00

Compte rendu

Présents : 13

Excusés : 1

Pouvoirs : 10

*Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : Article 9, les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés par mandats. Un adhérent ne pourra pas disposer de **plus de trois mandats***

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : article 10, le quorum n'est pas précisé

Ordre du jour

1. Rapport moral et rapport d'activité
2. Rapport financier
3. Cotisations 2027
4. Élections professionnelles 2026
5. Informations générales sur les actualités syndicales en cours
6. Orientations pour 2026
7. Questions diverses

1. Rapport moral - rapport d'activité Présentation Christophe Dénarié – Secrétaire Général.

C'est toujours un plaisir de vous retrouver lors de l'assemblée générale de notre syndicat. Je vous remercie de votre présence et j'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents.

Comme chaque année, nous avons été à l'écoute des agents, présents sur le terrain, et force de proposition auprès de la hiérarchie.

Le dialogue social, que nous cultivons avec le Maire, le DGS, la DRH et les directeurs de services, reste un pilier de notre action. Ce rapport de confiance, que nous évoquions déjà l'an dernier, s'est encore renforcé, et c'est un atout pour notre syndicat.

Quelques chiffres clés pour illustrer notre dynamisme en 2025 :

- ◇ **43** rendez-vous individuels avec les agents, sans compter les échanges téléphoniques.
- ◇ **10** accompagnements d'agents auprès de la hiérarchie
- ◇ **34** réunions syndicales d'information dans les services (contre 25 en 2024)
- ◇ **3** rencontres avec le Maire en rendez-vous individuel,
- ◇ **6** rencontres avec la DRH pour défendre vos intérêts.

- ◇ **16** instances (CST / F3SCT / Visite F3SCT / CLA / CONFERENCE SOCIALE...) et réunions de préparation pour ces instances
- ◇ **20** rendez-vous avec des directeurs de direction de services
- ◇ **10** bureaux syndicaux
- ◇ **23** autres réunions, réunions syndicales, groupes de travail, etc...

En tout, **ce sont 165 rendez-vous que nous avons assurés**, avec un seul objectif : être à vos côtés, vous écouter, et porter vos voix.

2025 a aussi été une année de progrès sociaux concrets, grâce à notre travail collectif. Nous avons notamment obtenu :

- ◇ L'attribution d'un **logement d'urgence** pour le personnel
- ◇ **La fermeture** de tous les services le lundi de pentecôte
- ◇ Le retour à **1 jour de télétravail** par semaine, idem pour les encadrants si leurs agents télétravaillent et l'**invalidation** du questionnaire d'auto-évaluation
- ◇ La mise en place **des carnets de relevés kilométriques** dans les véhicules de la ville
- ◇ **Les reclassements** et la mobilité interne des agents du musée grâce à notre vigilance constante
- ◇ **L'Accompagnement de services** comme le CCAS, la crèche du Choudy, le conservatoire ou encore les ATSEM
- ◇ **L'Embauche** d'un conseiller de prévention

Il y a aussi des demandes qui n'ont pas abouties comme par exemple :

- ◇ La mise en place du vote électronique pour les élections professionnelles de 2026
- ◇ Les groupes de travail sur les paliers de l'IFSE (entre montant plancher et plafond)
- ◇ La revalorisation de la participation mutuelle employeur à 20 € et de la prévoyance à 30€

En 2025, à l'écoute des agents, l'UNSA a déposé 2 préavis de grève :

- ◇ Un pour le conservatoire,
- ◇ Un autre pour les ATSEM.

Ces démarches, toujours engagées en dernier recours, ont permis d'ouvrir des négociations intenses avec la hiérarchie. Grâce à la mobilisation de tous et à notre détermination, nous avons obtenu des avancées significatives pour ces deux services. Résultat : les préavis ont pu être retirés, et les mouvements de grève ont été évités.

C'est une nouvelle preuve que le dialogue et la persévérance paient. Merci à tous les agents pour leur confiance et leur implication dans ces négociations !

Il faut savoir aussi que l'UNSA AIX LES BAINS est considérée comme « référente » sur le département de la Savoie pour les agents territoriaux.

À ce titre, nous avons aidé et accompagné plusieurs agents de collèges, qui dépendent du Conseil Départemental, et une ATSEM d'une collectivité du Beaufortain.

Pour 2026, nos priorités restent claires :

- ◇ Poursuivre le dialogue avec la hiérarchie, tout en restant vigilants sur les engagements pris.
- ◇ Renforcer notre présence dans les services, pour toucher encore plus d'agents.

- ◇ Accueillir de nouveaux militants : nous sommes toujours ouverts à celles et ceux qui souhaitent s'investir à nos côtés.
- ◇ Maintien des primes en CLM-CLD : 33% 1^{ère} année et 60% les 2^{ème} et 3^{ème} années (CST 15/09/25)
- ◇ Rester pro-actifs sur les créations d'emplois (comme par ex les ATSEM) ou les remplacements en cas d'absences prolongées.
- ◇ Susciter des Groupes de travail notamment sur les paliers de l'IFSE pour agir sur plus d'équité et de concertation
- ◇ Organiser des visites de F3SCT ciblées dans les services avec un objectif précis : par exemple :
 - Aménagement des salles de pauses
 - Aménagements pour le personnel féminin
 - Problématiques d'isolation : chaleur, bruit
 - Ergonomie des postes
 - EPI adaptées aux agents mais également aux postes
 - ...
- ◇ Arriver progressivement à une équité de traitement pour le CIA. Pour rappel lors de la dernière conférence sociale : augmentation pour 2026 de 50€ pour les catégories A, 80€ pour les B et 100€ pour les C.
- ◇ Mettre en place le tri sélectif dans tous les services
- ◇ Revalorisation de la part mutuelle et prévoyance
- ◇ Demande de participations plus fréquentes des agents en organisant des groupes de travail pour une réflexion collective

Dans 3 mois une 1^{ère} échéance électorale arrive : les élections municipales

Elles pourront avoir un impact direct sur notre quotidien professionnel. Un nouveau conseil municipal signifie potentiellement une nouvelle équipe dirigeante, de nouvelles priorités, et parfois de nouvelles orientations pour la gestion des agents territoriaux.

Notre rôle, en tant que syndicat, est d'anticiper ces changements pour protéger vos droits et vos conditions de travail.

Quels que soient les résultats des élections, l'UNSA restera force de proposition et de vigilance :

- ◇ Rencontre immédiate avec la nouvelle équipe (maire, DGS, DRH) pour rappeler nos priorités et garantir la pérennité des acquis.
- ◇ Proposition d'un pacte de stabilité sociale pour éviter toute remise en cause brutale de vos droits.
- ◇ Surveillance des réorganisations de services, des budgets RH (formation, embauches), et des promesses électorales (suppressions de postes, ...).
- ◇ Exigence de transparence sur les projets impactant les agents.

Voici quelques pistes pour rester attentifs et vigilants :

- ◇ Nous pouvons créer un groupe de travail pour analyser les programmes des candidats et préparer nos arguments.
- ◇ Faire des Réunions d'information dans les services pour impliquer les collègues et avoir des alertes.

2026 c'est également une année importante pour l'UNSA, avec les élections professionnelles de décembre.

Ces élections, c'est bien plus qu'un simple vote : c'est l'occasion de renforcer notre représentation, de porter vos voix et de défendre vos intérêts au sein des instances.

Pour que cette étape soit une réussite, nous avons besoin de vous tous.

Le rôle des adhérents est essentiel : informez-nous des projets dans vos services, participez aux échanges, et relayez nos messages.

En conclusion, l'année 2025 a été marquée par un engagement fort à vos côtés, avec des résultats concrets qui témoignent de l'efficacité de notre dialogue social et de notre détermination collective. Chaque avancée obtenue est le fruit de votre confiance et de notre travail.

Pour 2026, nous restons mobilisés pour défendre vos droits, améliorer vos conditions de travail et renforcer notre représentation.

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : Article 10, concernant le rapport moral, le rapport d'activité, et le rapport financier, ces délibérations doivent être entérinées par au moins les deux tiers des adhérents présents ou représentés.

Rapport MORAL et rapport d'ACTIVITÉ approuvés à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER Présentation Sylvain Pellissier – Trésorier.

Bilan financier 2026

Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Au 1^{er} janvier 2025, soldes :

+811.01 € → compte courant et +4 068.04 € → livret

TOTAL : **+4879.05 €**

Au 31 décembre 2025, soldes :

+764.54 € → compte courant et + 5 132.03 € → livret

TOTAL : **+5 896.57 €**

Balance 2025 Positive (compte courant + livret) = +1 017.52 €

Détail des recettes :

- ◇ Adhésions = **3 830 €**
- ◇ Subvention de la ville d'Aix-les-Bains donnée à tous les syndicats = **600 €**
- ◇ Intérêts 2025 sur le livret : **63.99 €**

TOTAL RECETTES = **4 493.99 €**

Détail des Dépenses :

- ◇ Cotisations Territoriales : **1 842 €** (1 744 € + 48 € + 50 €)
- ◇ Rappel : l'UNSA Aix-les-Bains doit reverser des cotisations auprès de l'UNSA Territoriaux et l'UR.
- ◇ Autres services extérieurs : **355.72 €**
 - Site internet OVH : **56.72 €**
 - Abonnement à la Gazette des communes : **299 €**
- ◇ Achats : **604.31 €**
 - Matériel (Frigo) : **172.91 €**
 - Publicité/goodies pour les adhérents et pour les agents : **431.40 €**
- ◇ Surplus de cotisation d'une adhérente : **40 €** (paiement d'une cotisation de 110€ au lieu de 70€)
- ◇ Assurance des locaux : **58.62 €** (Maif)
- ◇ Autres charges externes : **573.32 €**

- Consommables (feuilles) : 28.74 €
- Frais de bouche : 544.58 € (30 € + 26.68 € + 90.5 € + (246.50 + 150.90 -> retraite Catherine))
- ◇ Autres charges : 2.50 € (Frais bancaires)

TOTAL DES DEPENSES = **3476.47 €**

La comptabilité se fait en fonction des ressources. Moins de 2000€ simple comptabilité de « bon père de famille ». Entre 2000€ et 230000€ comptabilité « professionnelle » comprenant : un bilan, le compte de résultat, les annexes simplifiées.

De plus l'ensemble de ces documents doivent faire l'objet d'une publication dans un délais max de 3 mois après l'AG, soit sur notre site internet, soit sur le site de la Fédé, soit sur le site de la direction régionale des entreprises.

Les ressources sont : les cotisations des adhésions + les éventuelles subventions – les parts fédérales reversées.

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : Article 10, concernant le rapport moral, le rapport d'activité, et le rapport financier, ces délibérations doivent être entérinées par au moins les deux tiers des adhérents présents ou représentés.

Rapport FINANCIER approuvé à l'unanimité

Comme vous le savez, nouvelle année veut dire nouvelle adhésion, je vous appelle tous à renouveler votre adhésion !!!!

3. Cotisations 2027

Comme le prévoit l'article 18 de nos statuts, l'assemblée générale doit se positionner sur le changement ou non des montants des cotisations d'adhésion.

Pour rappel les montants restent inchangés depuis 2019 (création) :

- ◇ Catégorie A : 110€/an
- ◇ Catégorie B : 90€/an
- ◇ Catégorie C : 70€/an
- ◇ Agent à temps partiel inférieur ou égal à 50 % : 50€/an
- ◇ Retraité : 50€/an

A savoir, une part sur chaque cotisation est reversée à la fédération UNSA TERRITORIAUX :

- ◇ Pour les agents à temps complet 40€
- ◇ Pour les agents à temps non complet 24€
- ◇ Pour les retraités 24€

Et 1€ par adhérent est également reversé à l'UR AuRA.

Après débats, les adhérents présents ne souhaitent pas l'augmentation des cotisations des adhésions pour 2027 au regard du rapport financier positif et malgré les dépenses supplémentaires que pourraient engendrer les élections professionnelles.

4. Élections professionnelles 2026

Cette année sera marquée par les élections professionnelles, un rendez-vous essentiel pour renforcer notre représentation et peser davantage dans les décisions.

Le rôle de chacun est important et déterminant pour faire en sorte que l'UNSA soit toujours présente et majoritaire dans toutes les instances de la ville.

Pour cela :

UNSA AIX-LES-BAINS
24/26 avenue de Marlioz
73100 AIX-LES-BAINS

Tél : 06.34.47.36.43
aix.les.bains@unsa-territoriaux.org
unsa-aixlesbains.fr

- ◇ Mobiliser et encourager vos collègues à voter pour l'UNSA
- ◇ Faites-nous remonter vos attentes :
 - Quels sont les sujets prioritaires pour vous ?
 - Quels sont les combats que nous devons porter en 2026 ?
- ◇ Inciter vos collègues à nous rejoindre : plus nous serons nombreux, plus notre voix portera loin. Chaque adhésion renforce notre capacité à défendre vos droits et à améliorer vos conditions de travail.
- ◇ Rester unis : c'est ensemble que nous obtiendrons des améliorations concrètes.

Les élections professionnelles auront lieu le **jeudi 10 décembre 2026**.

Échanges :

Un tour de table est fait et plusieurs des adhérents présents sont intéressés pour candidater sur différentes listes.

Beaucoup de questions ont été posées concernant : les différentes instances, le temps que cela représente, les heures de décharges, l'engagement, l'organisation.

Il est convenu qu'une réunion pour les adhérents ayant pour thème les élections professionnelles sera organisée très prochainement.

Questions :

- ◇ Est-ce qu'une personne qui se présente sur une liste UNSA doit adhérer au syndicat ?
Lors des dernières élections ce n'était pas le cas. Quelques représentants du personnel actuels ne sont pas encartés.

Après échanges, il en ressort qu'il est préférable d'inciter les agents à s'encarter plutôt que de les obliger. L'UNSA acceptera une personne non adhérente sur ses listes, mais demandera à ce qu'elle adhère si elle est élue.

Important : Les personnes en tête de liste doivent être encartées.

- ◇ Tout au long de l'année, la ville se doit d'organiser des réunions de préparation pour les EP avec les organisations syndicales. Christophe a fait la demande auprès de la DRH pour que 2 représentants de chaque OS soient invités.
Qui pourrait accompagner Christophe lors de ces réunions sachant que celles-ci sont comptées dans le temps de travail ?

Guillaume se propose, et se rendra disponible à partir de la 2^{ème} réunion.

5. Informations générales sur les actualités syndicales en cours

Ces informations ont déjà été données dans les points précédents.

6. Orientations pour 2026

Ce point a déjà été soulevé lors du point 1 et du point 4.

7. Questions diverses

Remplacements dans les instances :

F3SCT – Catherine Laurence étant partie en retraite, il convient de la remplacer en F3SCT en tant que suppléante.

Qui est volontaire pour finir le mandat jusqu'aux élections professionnelles prochaines ?

◇ Sabine Curtelin se propose.

CAP A : il manque toujours 3 suppléants

Conseil médical de catégorie A : il manque 2 suppléants

Formation :

L'UNSA Territoriaux prend en charge intégralement des formations syndicales pour tous ses adhérents, sans impact sur votre salaire et sur votre temps de travail. Ces formations peuvent également être organisées à Aix-les-Bains dans nos locaux, dès lors que suffisamment d'agents soient inscrits.

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS, article 12, le compte rendu de cette assemblée générale sera transmis à la Fédération, à l'UR AuRA et à l'UD73.

Fin de la réunion à 19h45, suivie d'un verre de l'amitié et de la galette.